

1965
2015



1965 - 2015

**50 ANS DE FORMATION
ET D'APPRENTISSAGE
AU CIPECMA**

Il y a 50 ans, des chefs d'entreprise de Charente-Maritime ont décidé de créer un outil de formation pour leurs salariés, à même de les accompagner vers de nouvelles compétences. Sous l'égide des Chambres du département, le CIPECMA s'est imposé comme un partenaire essentiel pour la formation continue des salariés.

Tel que vous le connaissez aujourd'hui, le CIPECMA est le fruit de multiples mutations, d'ajustements aux besoins des entreprises, d'évolutions pédagogiques et réglementaires mais il préserve son ambition d'origine : offrir aux entreprises la capacité de progresser et d'atteindre leurs objectifs et permettre aux individus de s'épanouir dans leur carrière grâce à la formation.

C'est cette histoire, qui est aussi la vôtre, que nous allons vous présenter dans les pages qui suivent ...

09 NOVEMBRE 1965

Creation

Devant l'évolution économique, sociale et technique que connaît la France à la fin des années 50, le besoin de faire évoluer les salariés et de mieux les former au sein des entreprises est devenu un réel enjeu pour l'économie nationale.

Pour répondre à ce besoin, **le C.I.P.P.E.C.M.A, Centre InterProfessionnel du Personnel d'Encadrement de la Charente-Maritime voit le jour** sous l'impulsion de Rémy MADIER, secrétaire général du Comité Départemental d'Expansion Économique.

Les Chambres de Commerce et d'Industrie du Département, la Chambre d'Agriculture, la Chambre des Métiers, les syndicats patronaux de l'industrie ainsi que les syndicats ouvriers CGT, CGT-FO et CGC participent à la création de cette association départementale de type loi 1901, présidée par M. LAVIELLE et dirigée par Rémy MADIER lui-même.

Le centre reçoit également l'approbation active de la direction de l'enseignement technique et de la direction du travail.

Le Centre interprofessionnel du personnel d'encadrement va contribuer au développement économique de notre département



Comme nous l'avons brièvement annoncé hier, le Centre interprofessionnel de personnel d'encadrement, vient d'être créé à la suite d'une initiative prise par le Comité départemental d'expansion économique et avec l'appui et la participation des chambres de commerce, de la Chambre d'agriculture, de la Chambre de métiers, des syndicats patronaux de l'industrie, des syndicats ouvriers C.G.T., C.G.T.-F.O., C.G.C.

M. Doustin, préfet, a personnellement aidé M. Madier, secrétaire du C.O.D.E.C.M.A., et directeur du nouvel organisme à mettre sur pied ce centre, qui a également reçu l'appro-

Bordeaux avec l'aide de chargés de cours choisis parmi les cadres supérieurs de l'administration et de l'industrie locales.

Trois groupes d'une quinzaine d'agents de maîtrise ont commencé à travailler à Saintes et à La Rochelle.

Au cours de l'assemblée qui vient de se tenir à La Rochelle sous la présidence de M. Doustin et de M. Chambenoit, président du C.O.D.E.C.M.A., assisté de M. Véverka, responsable de la section de la productivité, M. Stevez a été élu président d'hon-

On reconnaît aux côtés de M. Doustin, préfet, MM. Baste, Veverka, Chambenoit, Madier et Harribey.

(Photo « Sud-Ouest », opérateur Jean Gaillard.)

neur du Centre dont M. Lavielle est le président.

M. Doustin a félicité les promoteurs de cette réalisation dont il a souligné l'importance pour le développement économique de notre département.

Le CIPPECMA s'adresse aux salariés en activité professionnelle qui souhaitent se perfectionner au fur et à mesure de l'évolution économique et sociale ou technique.

Ainsi la Charente-Maritime fait partie des vingt-huit départements français qui peuvent désormais offrir des services de perfectionnement aux chefs d'ateliers, aux chefs d'équipe, aux contremaîtres et aux agents de maîtrise. Les cours sont donnés pendant une demi-journée ou une journée par semaine sur le temps de travail et aux frais de l'entreprise.

Pendant les premières années, le Centre est itinérant.

Il est établi successivement à la Préfecture de La Rochelle d'octobre 1965 à décembre 1966, à l'Union Syndicale et Patronale des Industriels et Commerçants (USPIC) de janvier 1967 à novembre 1970 et dans des salles mises à sa disposition à la Chambre de Commerce et d'Industrie, à la Chambre des Métiers et dans les entreprises adhérentes.



« Ainsi les agents de maîtrise pourront-ils mieux assumer la tâche ingrate qui est la leur entre la direction et les cadres supérieurs des entreprises et le personnel d'exécution. »

SUD OUEST du 11/11/1965

ons
ELLE
NEL
DEAU
N
Y
chniqu
30'H
10

C.I.P.P.E.C.M.A.
Les Permanents
Secrétaire Général Directeur
R. MADIER
Études **R. ROCHAS**
Formation **J.B. CHOUBRAU**
D. LASSÈQUE
Secrétariat **M^{me} N. ERMEL**



1967

Premier laboratoire de langues ambulants

Le CIPPECMA organise des cours de perfectionnement, des cours de promotion collective et de formation économique, des séminaires et des cycles de réunions.

A la rentrée 1967, il donne ses premiers cours de langues étrangères par méthode audio-visuelle grâce à un bus équipé de neuf cabines et d'appareils les plus modernes du moment. Il sillonne ainsi tout le département en fonction des demandes.



« Une heureuse innovation du CIPPECMA :
l'enseignement des langues étrangères.
Le personnel d'encadrement peut acquérir
(désormais) les connaissances dont il a besoin. »

SUD OUEST du 12/10/1967



1970

Chatellaillon-Plage

La demande en formations de la part des entreprises ne cesse de croître passant de 53 stagiaires en 1965 à 302 en 1970.

En 1969, le Directeur Départemental du Travail suggère la mise en oeuvre de formations à l'attention des ouvriers. Le Conseil d'Administration décide alors la construction d'une structure vaste et fonctionnelle comprenant de nouvelles salles de classe, des ateliers, une salle de langue et ayant la possibilité d'accueillir de nouveaux bâtiments si besoin.

La ville de Châtellaillon, station balnéaire en pleine expansion, met à disposition un terrain de 3,2 ha. Elle viabilise cette parcelle qui se trouve en dehors du centre-ville et n'est accessible que par un chemin de terre...

En septembre 1970, les travaux démarrent.

Trois mois après le premier coup de pioche, les permanents s'installent et les cours commencent dans le premier bâtiment prêt.

En 9 mois, tout est terminé.

CIPPECMA*1 Rue de Cézanne
17 La Rochelle**Permis de
Construire***N° 17.094.0.78.048***Architectes***M^{rs} P. GRIZET et F. GRIZET***Architectes D.P.L.G.
50 Rue Réaumur
La Rochelle**Bureau
de Contrôle***S.O.C.O.T.E.C***12 Rue de la Cloche
17 La Rochelle**Entreprise Pelote
Façades menuiseries
intérieures***SCAN** *Port Neuf**17 La Rochelle**Gros-Oeuvre**Entreprise*
GÉNÉRALE CHARENTAISE*Bâtiment N° 3
17 Rochefort**Charpente
Concordance***RIDORET***Rue Collas de Maulay
17 Aytré**Electricité***LUMIÈRE et FORCE***116 Bd Dantone
Rochefort
La Rochelle**Chauffage
Sanitaire***LEFORT FRANCHETEAU***7 Quai Voltaire
La Rochelle**Peinture***HARMAND***240 Avenue
Guiton La Rochelle**Revêtement
de Sol***ARTS et TECHNIQUES***39 Rue des Jards
La Rochelle**Téléphone***C.I.T***313 Avenue
Guiton La Rochelle*





5 JUIN 1971

L'inauguration

Accueilli par M. LASSÈGUE, directeur de l'établissement, M. LAVIELLE, son président, M. JONCHERY, maire de Châtelailon, M. LANGRADE, préfet, ainsi que de très nombreuses personnalités rochelaises et la population de Châtelailon, M. Philippe DECHARTRE, secrétaire d'Etat au Travail inaugure le bâtiment en même temps que l'artère qui mène à celui-ci : l'avenue Général de Gaulle.

Le C.I.P.P.E.C.M.A. devient le C.I.P.E.C.M.A. :
Centre Interprofessionnel de
Perfectionnement de Charente-Maritime.



« L'outil est prêt à fonctionner...
Tous ensemble, nous en ferons un maillon essentiel de
l'éducation permanente dans le département. »

M. LAVIELLE







« Je suis très heureux d'inaugurer ces bâtiments. Esthétiquement, ils sont très réussis et il est important, à une époque où l'on parle tant d'environnement, que le cadre même du travail nous apporte qualité et beauté. »

M. DECHARTE





« Ces actions conjuguées permettront, par le moyen d'une formation continue, d'établir une réelle égalité des chances, malgré les handicaps de la naissance ou les hasards de la vie. Elles donneront aussi à notre société ce capital irremplaçable que représente l'homme qualifié. »

M. DECHARTE

1971

Un nouveau départ

Le Centre s'étend sur 2600 m² couverts dont un atelier de 600 m². Il est équipé de moyens modernes et répond aux besoins du perfectionnement et de la formation avec : **des salles de cours, des salles d'enseignement audio-visuel avec cabines techniques pour les langues, un amphithéâtre de 100 places, une salle de détente, une salle de projection, une régie et un studio de télévision en circuit fermé, un atelier destiné à la formation technico-professionnelle, un atelier de dessin et de photographie et un centre de documentation.**

Une aile administrative existe également avec des bureaux, une salle de réunion ainsi qu'une cafétéria.

Enfin le parking peut accueillir une centaine de voitures.







L'entrée de l'établissement





Le CDI



La cafétéria



La salle de projection et l'amphithéâtre

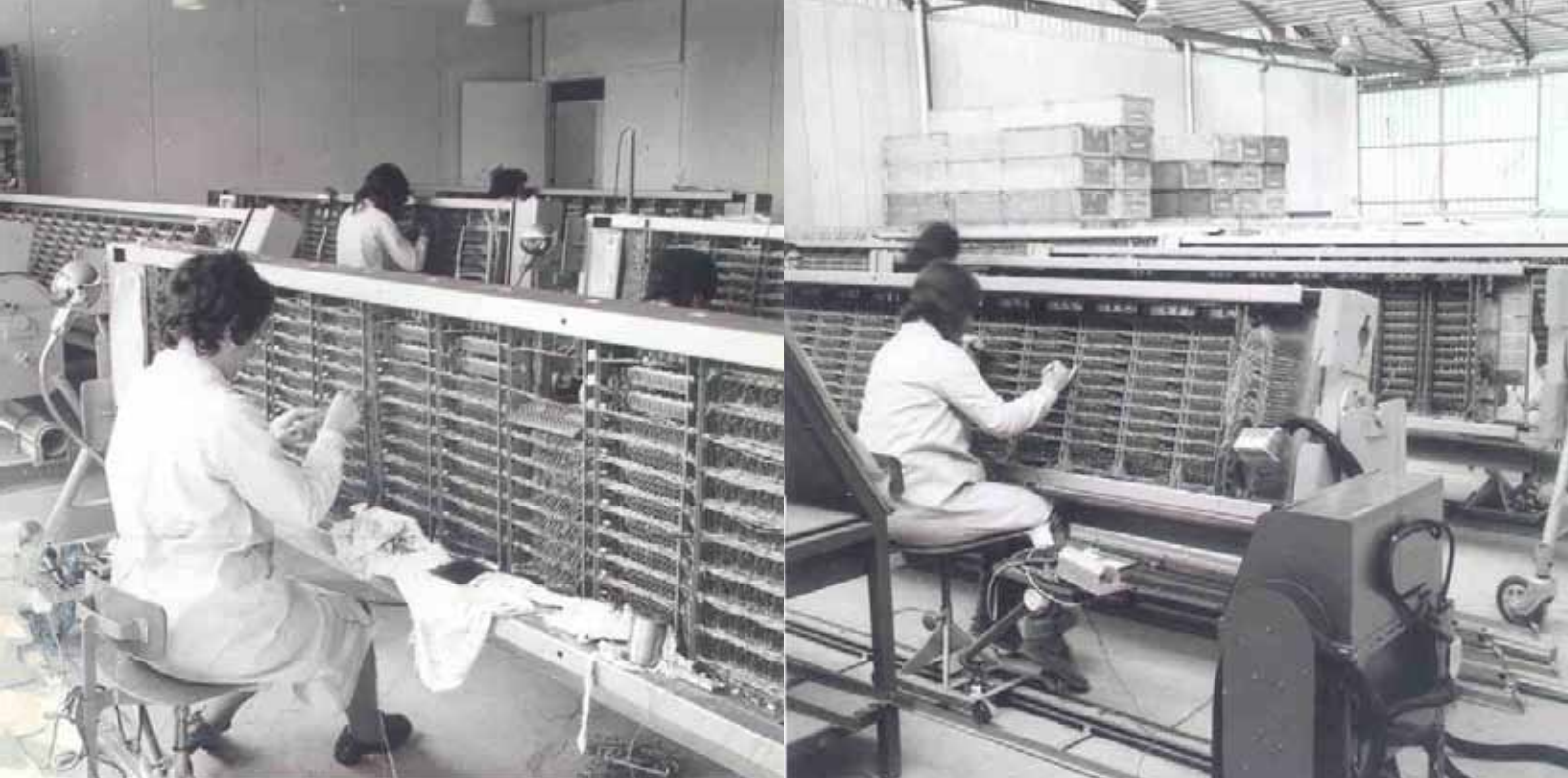
Le Centre accueille deux départements de perfectionnement. Le premier est appelé département de perfectionnement fonctionnel. Il s'adresse aux cadres, aux agents de maîtrise, aux agents techniques et aux secrétaires. Il développe des programmes dans des matières telles que les relations humaines et la communication dans l'entreprise, l'organisation scientifique du travail, la gestion d'entreprise ou la gestion d'atelier, la simplification du travail, la sécurité et la prévention des accidents dans le travail et l'économie d'entreprise.

Le deuxième département est un département d'enseignement de langue anglaise et allemande et bénéficie de méthodes actives avec des supports audiovisuels. Il fonctionne par petits groupes de 12 à 15 personnes.

Lors de la formation, les stagiaires conservent les avantages de leur contrat de travail ainsi que leur rémunération. De plus, la formation est comprise dans leurs heures de travail.

Même si la durée des stages est variable, ils se déroulent tous du lundi au vendredi, à raison de 8 heures par jour.





Un département technico-professionnel est également créé. Il reçoit de la part des entreprises le matériel nécessaire pour perfectionner les connaissances techniques et scientifiques des ouvriers en activité.

C'est à cette époque que le CIPECMA forme des ouvrières en vue de l'ouverture de l'usine CIT à La Rochelle.

Enfin, un service sélection-orientation du personnel pour l'embauche, la promotion et la mutation des salariés est mis à la disposition des entreprises adhérentes.

CYCLE DE PERFECTIONNEMENT

MAÎTRISE

6 groupes
90 stagiaires
1970.71

1 année

OBJECTIFS

DESTINATAIRES

DÉROULEMENT



ÉCONOMIE D'ENTREPRISE

80 heures

ANIMATION

RELATIONS HUMAINES
COMMUNICATIONS

RH

120 heures

ANIMATION

PRÉVENTION DES ACCIDENTS
SÉCURITÉ

40 heures

ANIMATION

2 année

ORGANISATION SCIENTIFIQUE
DU TRAVAIL

OST

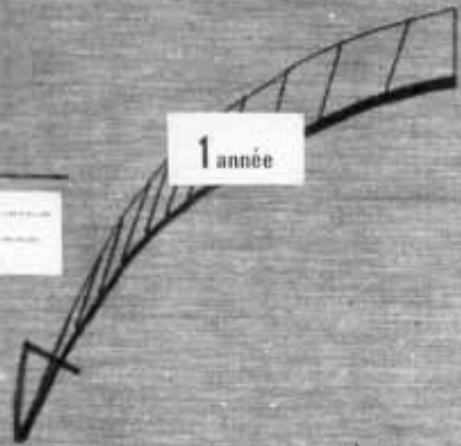
SIMPLIFICATION DU TRAVAIL

SDT

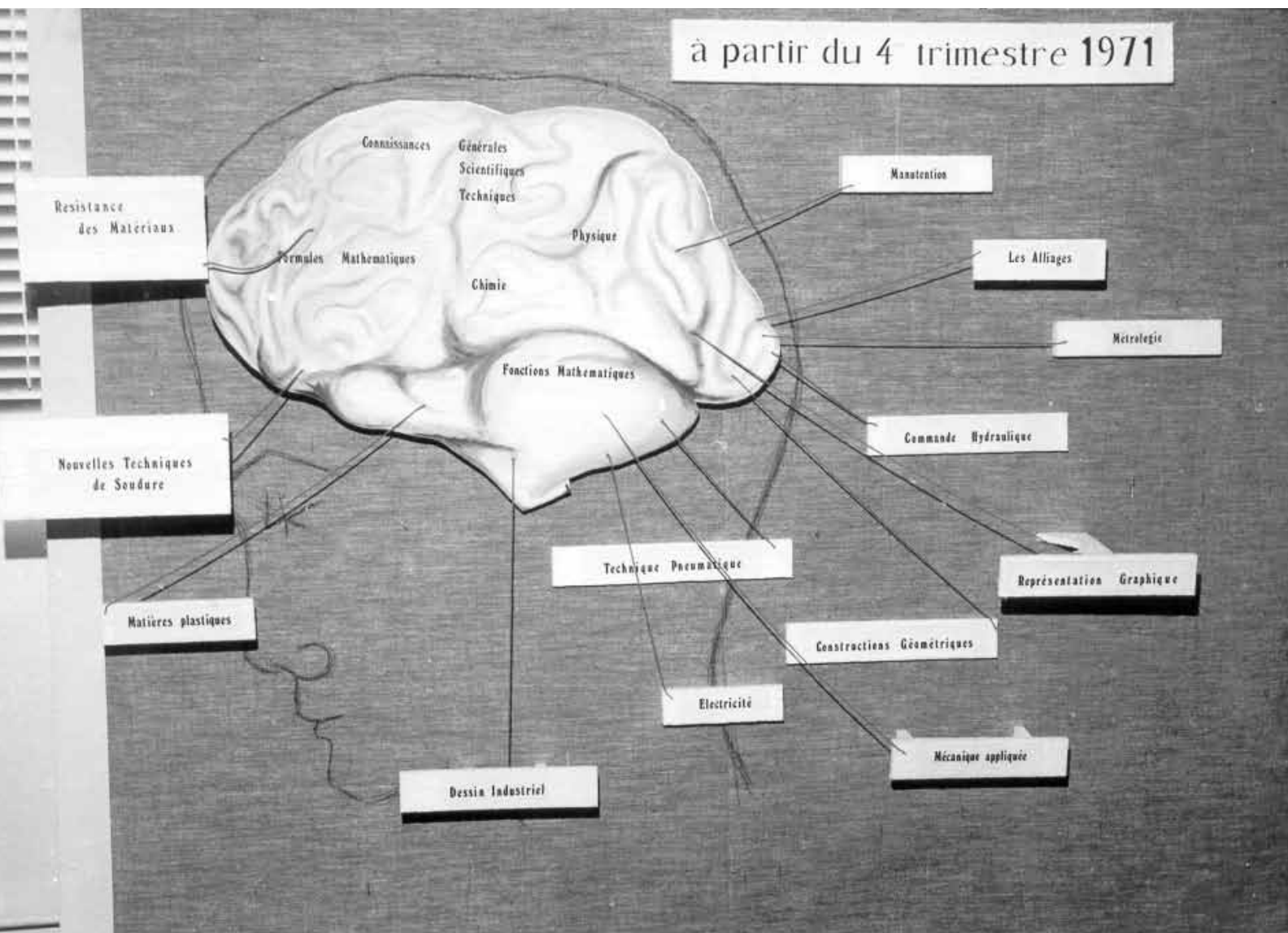
80 heures

ANIMATION

DIPLOME



à partir du 4 trimestre 1971



JEUNES

qui n'avez pas encore travaillé

- Jeunes gens de 16 à 18 ans
- et plus de 18 ans (titulaires d'un diplôme professionnel)



VOICI

VOS STAGES

DE PREFORMATION
DE FORMATION
DE PREPARATION
A LA VIE PROFESSIONNELLE

avec information
spécialisée
sans frais
et avantages
financiers pour le C.F.T.

qui avez déjà travaillé

- Jeunes gens de plus de 17 ans
(inscrits au chômage)

- Jeunes gens libérés du service militaire
depuis moins d'un an

TOUS LES STAGES

destinés aux salariés vous sont ouverts

avec le même financement

CHAMBRE DE
METERS
MONT
D'AGENCE

En plus du perfectionnement, **le CIPECMA propose des formations professionnelles conduisant aux métiers de la métallurgie.**

Pour être admis, le stagiaire doit répondre à certaines conditions, notamment avoir entre 16 et 25 ans pour les jeunes, ou avoir travaillé au moins dix mois dans une entreprise pour les chômeurs.



L'atelier métallurgie





Les salles de cours





Du catalogue au sur- mesure

A la demande du Conseil d'Administration, l'objectif n'est pas seulement d'anticiper les besoins des entreprises mais aussi de **déterminer les métiers porteurs**.

Roland GAUTHIER, responsable pédagogique du centre, prospecte les entreprises, analyse les besoins, monte les programmes et construit une pédagogie adaptée aux besoins de l'entreprise et du stagiaire.

On parle alors de « perfectionnement » et « d'animation ». On distingue les **stages « inter-entreprises »** dont les objectifs, les personnes concernées et la durée sont fixés et proposés sur catalogue et les **stages « intra-entreprises »** qui font l'objet d'une analyse préalable des besoins pour une formation sur mesure.

Roland GAUTHIER met en place la PPO, Pédagogie Par Objectif.



Le Conseil d'administration en 1973

Le centre se développe

La loi de 1971 sur la formation continue vient d'être votée. **L'ASFO est créée et entre au Conseil d'Administration du CIPECMA.** Elle a pour but d'informer les entreprises sur la formation continue, d'inventorier les moyens existants, de diriger les demandes en conséquence et de fournir un service d'assistance et de conseil.

En 1974, la Charente Maritime est touchée par la crise économique.

Devant le nombre grandissant de demandeurs d'emploi, la Direction Départementale du travail et l'ANPE demandent au CIPECMA de mettre en place des **stages de reconversion**. Ces stages ont pour but de préparer des travailleurs salariés dont le contrat est rompu à tenir des emplois exigeant pour eux une qualification différente.



1975 voit apparaître de nombreux changements. Le département Technico-Professionnel se développe passant de 10 stagiaires en 1971 à 624 en 1975.

Les stages sur-mesure se multiplient avec l'application de la PPO. L'intérêt des médias pour cette nouvelle pédagogie ne se fait pas attendre et le Centre, pris en exemple au niveau national, fait l'objet d'émissions de télévision.

Pour accompagner ce développement, le CIPECMA se restructure et de nombreux collaborateurs sont recrutés sur différents postes. **Le Centre passe alors de 7 à 21 salariés permanents.**



L'équipe pédagogique

L'année 1976 marque un tournant dans l'activité du Centre. Les stages « Meilleur Emploi », à destination des demandeurs d'emploi et des jeunes de 16 à 25 ans, augmentent de manière importante, passant en une année de 20 à 229 stagiaires. Sur la même période, le nombre de stages sur-mesure est pratiquement multiplié par deux.

Ces changements vont amener le CIPECMA à ouvrir de nouvelles formations telles que tôlier peintre en carrosserie, monteurs raccordeurs en télécommunication, peintre réparateurs automobiles, monteurs dépanneurs en installations frigorifiques, soudeurs, électriciens d'équipement et secrétaire comptable de PME.

Le CIPECMA montre ainsi sa capacité d'adaptation face à des besoins de formation diversifiés.

Ce nouveau développement amène une nouvelle vague d'embauches afin de renforcer l'équipe en interne.







R-M

ALPHA-CRYL
AT 100

ALPHA-CRYL
AT 100

ALPHA-CRYL
AT 100

ALPHA-CRYL
AT 100

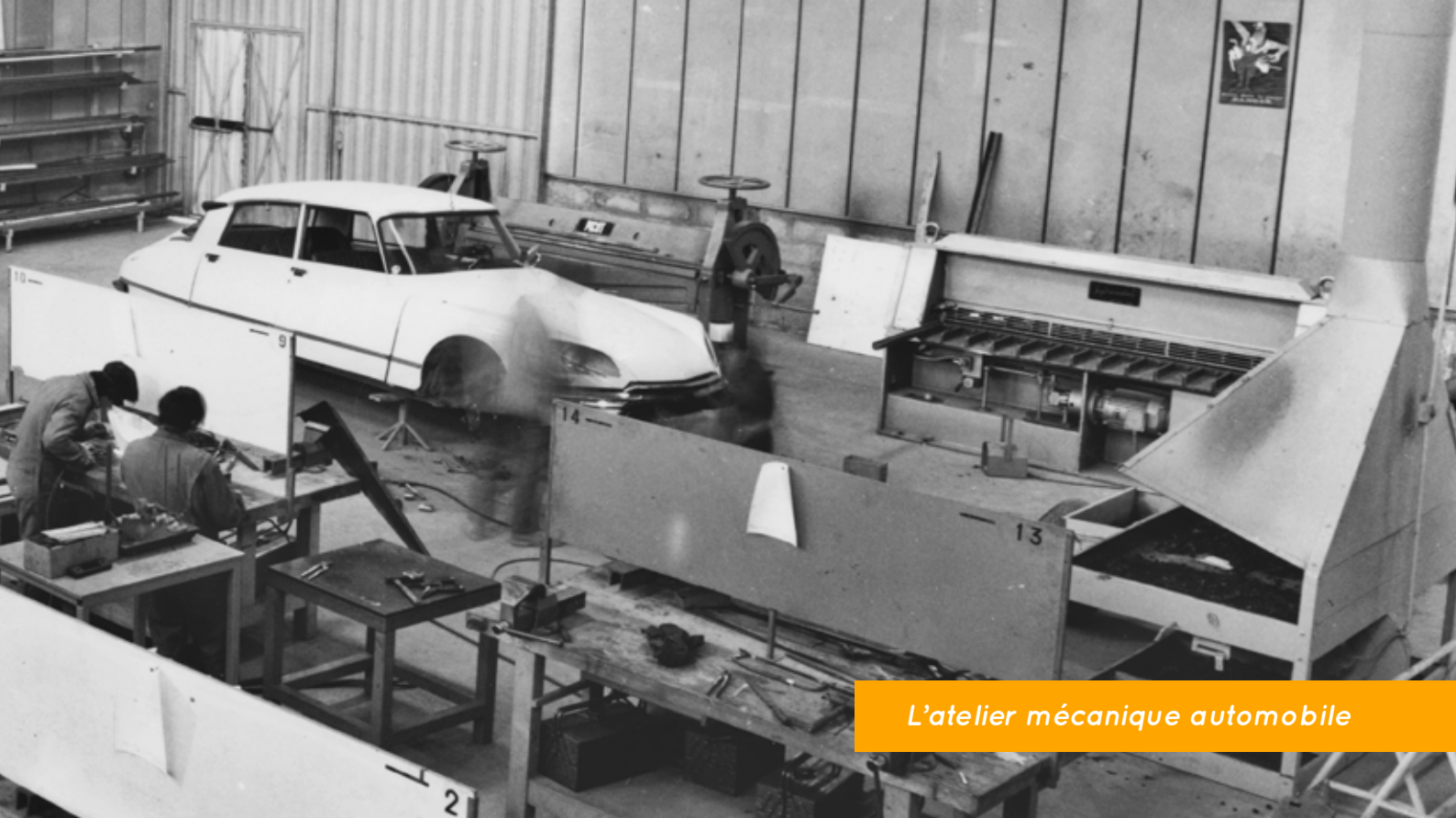
ALPHA-CRYL
AT 100

ALPHA-CRYL
AT 100

ALPHA-CRYL
AT 100

FERRO





L'atelier mécanique automobile

”

« Avec cet enseignement, le CIPECMA s'est taillé une solide réputation. Il faut dire que 70 à 80% des stagiaires sont embauchés à leur sortie.

Un résultat qui se passe de commentaires. »

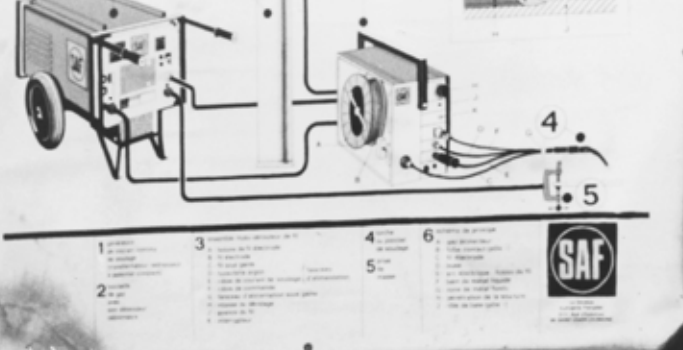
FRANCE 3 RÉGIONS, 1978

Une formation personnalisée

La Pédagogie Par Objectif a trouvé un champ d'application dans la formation soudage.

Désormais, la formation est adaptée à chaque stagiaire : son niveau de connaissances est testé au départ et l'objectif à atteindre est fixé en liaison avec l'entreprise et l'intéressé. Une progression pédagogique est alors mise en place avec une durée et un contenu précis.

Le stagiaire est admis en stage à tout moment. Ainsi la notion de groupe constitué, sur un programme et une durée prédéterminée à dates fixes est abandonnée au profit d'une formation entièrement individualisée.



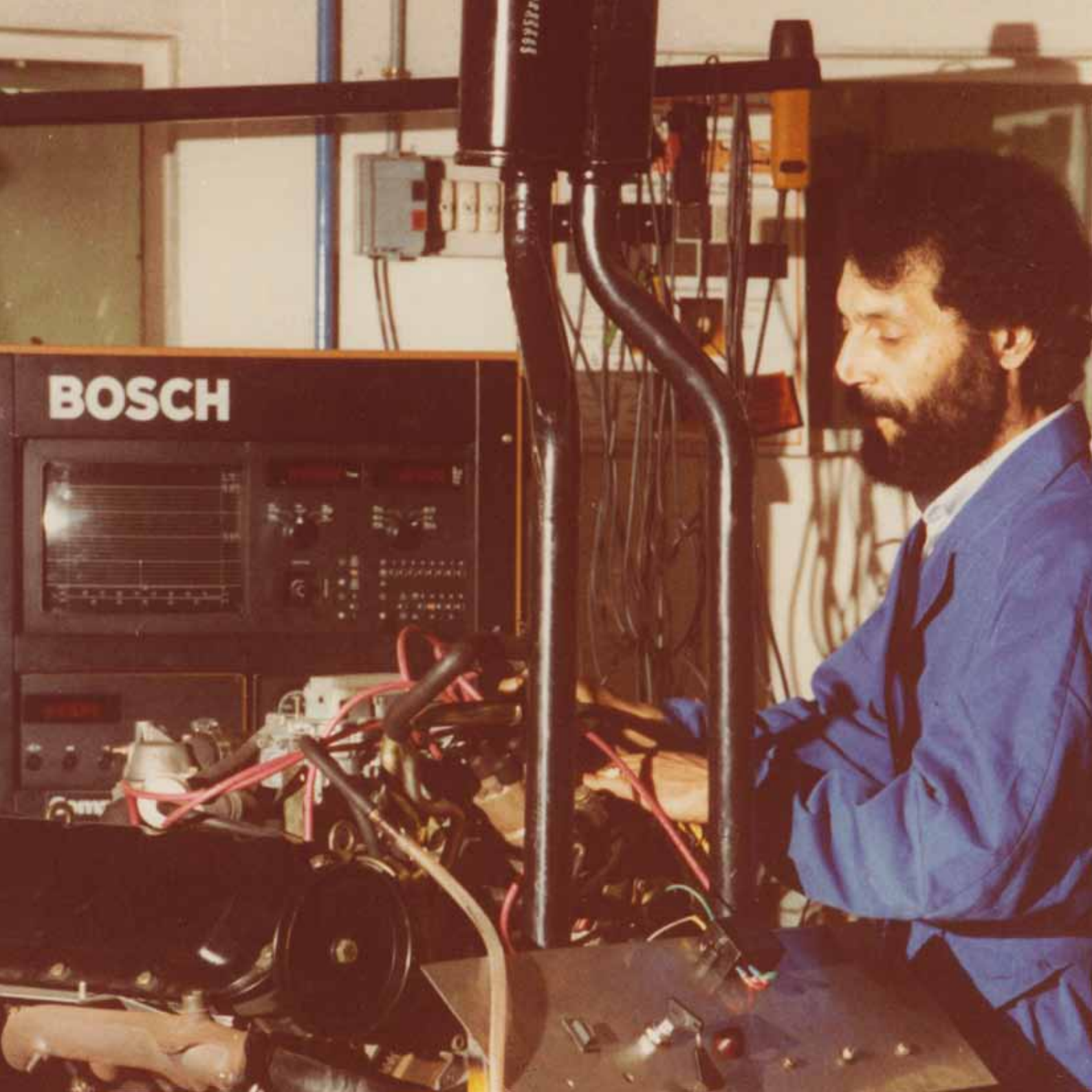
1980

Une période difficile

Au début des années 80, le CIPECMA connaît des difficultés financières. Les délais de paiement de l'État pour les demandeurs d'emplois tardent à arriver et mettent le Centre dans une situation précaire. A cela s'ajoute l'avance de trésorerie consentie par la CCI de La Rochelle qu'il faut désormais rembourser. Cette dette totale s'élève à plus de 2 millions de francs.

Devant cette situation, la Chambre de Commerce et d'Industrie de La Rochelle propose de renoncer à la dette à condition de contrôler la gestion du Centre, d'avoir le choix du personnel et d'être propriétaire d'une partie des locaux et du terrain.

Le Conseil d'Administration accepte. Cela entraîne un renouvellement de l'équipe de direction et d'une partie de l'équipe pédagogique.



De nouveaux marchés

Septembre 1982 voit la création de l'Ecole Pratique des Techniques de Gestion (EPTG) au sein du CIPECMA.

A l'origine, cette école comporte deux sections : **Négoce Distribution**, formation en deux ans avec recrutement niveau Bac et **Informatique Comptable**, formation en deux années après le BAC. A la rentrée 1983, l'école bénéficie du statut « Etudiant ».

Dès 1984, les différentes entités de formation, telles que l'ASFO17, l'Institut d'Etudes Françaises (IEF) et le Centre d'Etudes de Langues (CEL), dispersées sur tout le département, sont regroupées au sein du CIPECMA.

Malgré de nombreuses fermetures ou licenciements dans ses entreprises clientes, le CIPECMA conquiert de **nouveaux marchés** auprès des collectivités et autres services de l'État au niveau national.



**CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DE LA ROCHELLE**



CIPECMA

Centre interconsulaire de perfectionnement et d'enseignement de la Charente - Maritime



A.S.F.O. 17

Association interprofessionnelle pour la formation professionnelle continue en Charente - Maritime



EPTG

Ecole pratique des techniques de gestion



C.E.L.

Centre d'étude de langues



C.F.A.I.

Centre de formation d'apprentis de l'industrie

La fin des années 80 représente une période de développement, d'expansion, de recherche et de création.

Le bâtiment s'agrandit avec une extension de l'aile sud (6 bureaux supplémentaires), une extension de l'aile nord (2 salles de cours supplémentaires), la construction d'un atelier « automatisme, robotique » avec étage d'une superficie de 600 m² et la construction sur la partie est d'un bâtiment à étage pouvant recevoir 9 salles de cours.

La surface couverte a pratiquement doublé, passant de 2600 m² à 5000 m².

Le Centre acquiert également de nouveaux équipements dans l'atelier soudage, l'atelier automatisme et robotique, le parc informatique passe de 12 à 80 ordinateurs, tout le mobilier des salles de classe est changé et une nouvelle salle, équipée de la méthode SAPL (Self Access Pair Learning) est dédiée à l'apprentissage des langues.



D'un point de vue pédagogique, le Centre s'oriente principalement sur l'individualisation et la personnalisation de la formation.

Ce dynamisme a été facilité en responsabilisant les formateurs permanents dans chacun de leur secteur d'activité propre, en les incitant à développer celui-ci et à créer des équipes pédagogiques.

Le CIPECMA franchit également les limites du territoire et dispense des formations dans des régions comme la Région Centre, la Corse ou encore Saint Pierre et Miquelon.

Le Centre évolue également vers de plus en plus de formations validées et supérieures grâce au CFAI, à l'EPTG et à l'IFV (Institut des Forces de Vente).

Toutes formations confondues, le nombre total de journées stagiaires passe de 22 385 en 1983 à 40 880 en 1988.



Creation du CFAI

Le Centre évolue vers des formations validées et supérieures. En relation avec la Chambre syndicale de la Métallurgie, l'UIMM et le Conseil régional, **un CFAI est créé en 1989**. Il prépare au Bac pro Maintenance des Systèmes Mécaniques Automatisés.

A cette occasion, le Centre s'est doté d'un atelier intégré. C'est le seul en France à disposer d'un tel outil. Cet atelier, conçu avec des entreprises régionales les plus performantes en matière d'automatisme permet aux élèves, une fois diplômés, d'être immédiatement opérationnels sur le terrain.

Ce CFAI est inauguré le 5 février 1990 en présence de M. Jean-Pierre RAFFARIN, Président du Conseil Régional.



Jean-Pierre RAFFARIN et Roland GAUTHIER

De nouvelles formations et un nouveau site

Dans sa volonté de proposer des formations adaptées aux exigences des professionnels, **le CIPECMA organise des formations d'aide-soignants, de visiteurs médicaux et de préparateurs en pharmacie** avec, pour chaque promotion, des taux de réussite avoisinant les 100%.

En 1992, il lance ECTOR (Exporter et Communiquer dans le Tourisme Réceptif), programme à destination des professionnels du tourisme utilisant des supports d'enseignement multimédia.

En 1993, le CIPECMA décide de créer un Atelier Pédagogique personnalisé à Jonzac afin de dispenser des formations dans le sud du département.

A la rentrée 1995, le CIPECMA ouvre sa section BTS Tourisme en apprentissage.



1997

Nouvelle direction

A l'automne 1996 et au printemps 1997, le Centre connaît une crise sociale. A la suite d'un audit interne, l'équipe de direction est renouvelée.

Le 1er juillet 1997, Michel ZULAICA prend les commandes du CIPECMA avec un projet : **donner un nouvel élan au centre, tant sur le plan financier qu'organisationnel**. Le CIPECMA doit devenir force de proposition en matière de formation auprès des entreprises et s'engager dans une démarche qualité importante.

Innovation pédagogique, développement et amélioration des compétences sont au coeur de la réflexion.

La rénovation des locaux, un effort de communication et l'organisation d'un centre de documentation complètent le positionnement qualitatif du CIPECMA.

Le Centre compte alors 47 salariés dont 22 formateurs et accueille plus de 3000 stagiaires.



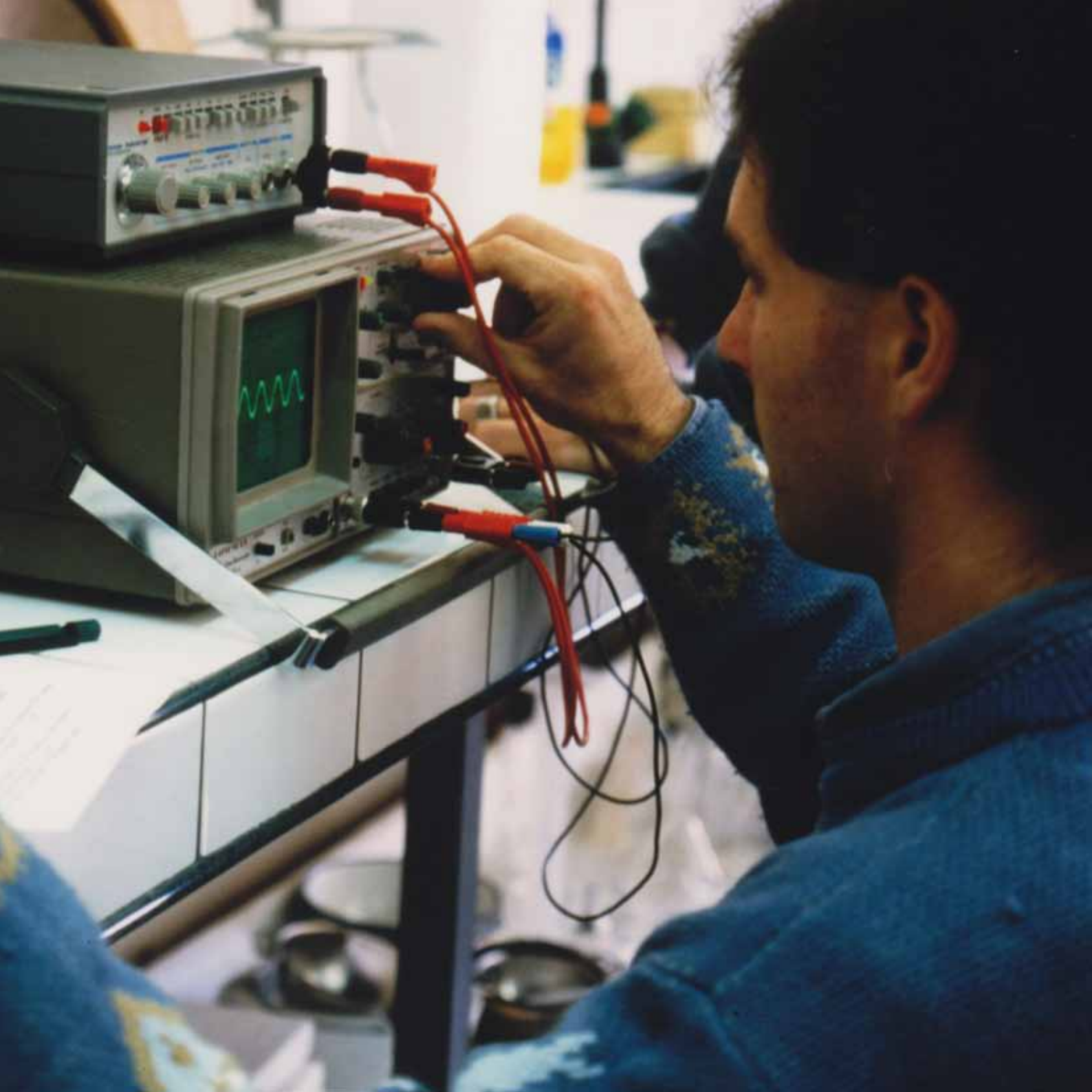
2002

Obtention de la certification NF

La démarche qualité mise en place en 1999 est récompensée début 2002 par l'obtention de la norme NF « Services Formation professionnelle continue » qui constitue une véritable garantie pour les entreprises faisant appel au CIPECMA.

Précurseur dans la démarche, le CIPECMA est le premier organisme régional et l'un des trois premiers au niveau national à l'obtenir

Fin 2002, le centre reçoit la certification NF pour le « service formation par apprentissage » faisant du CIPECMA le premier établissement certifié en France dans cette catégorie.



La modernisation du centre

La politique de **rénovation des bâtiments et de modernisation des outils pédagogiques** va s'étendre sur plus de dix ans. Elle concerne la rénovation de la façade du bâtiment, des salles de classe, des ateliers, de la cafétéria et de la sécurité des locaux.

En mai 2004, le nouvel atelier de stratification est inauguré par Mme Ségolène ROYAL, Présidente du Conseil Régional.

Cette modernisation s'accompagne de nombreuses campagnes de communication telles que promotion des formations dans la presse, portes ouvertes, participation à des salons étudiants et professionnels...

En 2005, **un nouveau logo** ancre définitivement le centre dans la modernité.



*Ségolène ROYAL, Serge ROUSSEL, Président du CIPECMA,
et Didier GENTY, Président de la CCI*





L'atelier chaudronnerie est équipé d'un simulateur de soudage numérique et un laboratoire multimédia pluridisciplinaire, composé d'une série de postes informatiques est créé.

Ce nouvel espace rend possible l'utilisation de toutes les ressources pédagogiques s'appuyant sur la technologie du numérique. Un nouveau bâtiment dédié aux énergies renouvelables voit également le jour en 2012.



Sur le plan pédagogique, **l'offre du CIPECMA se développe avec les formations à la sécurité en entreprise** (CACES, Habilitation Électrique,...) pour lesquelles le Centre acquiert une forte notoriété.

La réactivité par rapport à la demande étant le maître-mot, les formations sur mesure se généralisent. **80% d'entre elles sont dispensées directement dans les entreprises.**

En parallèle, **les domaines de la formation initiale s'élargissent** vers la comptabilité-gestion, la banque, le tourisme avec la volonté de répondre aux demandes des entreprises et d'anticiper leurs besoins.

Depuis plusieurs années, le Centre enregistre des taux de réussite aux examens très satisfaisants, dépassant 80% pour la plupart d'entre eux et pouvant aller jusqu'à 100%. Plus remarquable encore, les taux d'insertion post-formation atteignent 90%.



Dans les pas des équipes précédentes

Stéphane THEBAUD prend la suite de Michel ZULAICA en 2013.

Avec son équipe de Direction et sous la houlette de Frédéric FRAGNE, Président du CIPECMA, **il souhaite poursuivre le travail réalisé pendant les 50 dernières années.** C'est ainsi que l'accent est donné sur une nouvelle offre à destination des demandeurs d'emploi en reconversion et des salariés souhaitant se spécialiser.

Des formations permettant de valider des titres professionnels sont proposées dans des domaines très variés : commerce, tourisme, électricité, comptabilité, formateur pour adultes, insertion professionnelle, ressources humaines, entretien du bâtiment ou encore assistantat. Elles durent moins d'un an et sont validées par une certification reconnue.

De 6 titres professionnels proposés en 2013, le CIPECMA est passé à plus de 25 en 2015.



2015

La reconnaissance

Devant le nombre grandissant de stagiaires, il devient nécessaire de construire de nouvelles salles de cours.

Toujours dans un esprit de modernisation, **le CIPECMA inaugure le 21 avril 2015 son nouveau bâtiment** équipé de matériel technologique de pointe en présence de Jean-François MACAIRE, Président de Région, Robert BUTEL, Président de la CCI, Suzanne TALLARD, Députée de la Charente-Maritime et Jean-François FOUNTAINE, Président de la CdA.



REMERCIEMENTS

Le CIPECMA tient
spécialement à remercier :

Roland GAUTHIER qui est la mémoire de l'histoire du CIPECMA;

Madame LASSÈGUE pour le prêt (très précieux) des photos qui illustrent les débuts du CIPECMA;

Tous les stagiaires, élèves, formateurs, présidents et directeurs qui ont un jour fait partie de l'histoire du Centre et apparaissent dans cet ouvrage;

Enfin un merci très spécial à toutes les entreprises qui ont fait l'histoire du CIPECMA.

Textes : Anne-Laure CRESP

Conception graphique : PLUSCOM

Impression : Iro

Crédits photos : © CIPECMA à l'exception de :

p. 13 - Collection personnelle de Mme LASSÈGUE

p. 3, 71, 21, 55 et 61 - Archives Départementales de Charente-Maritime

p.15, 16, 17, 18, 19 - Photos Jean GAILLARD

p.23, 24, 25, 26, 27, 33, 35, 36, 37, 46, 47, 48, 49, 51 - Photos JM



50 ans C
Cipecma